

## EN BREF

### Bourse aux vêtements

La bourse aux vêtements aura lieu cette année le 29 mars au théâtre municipal de 9 h à 18 h.

La réservation devra être effectuée au Point Rencontre, 36, rue des Pelletiers dans la galerie marchande du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h ou par chèque libellé au nom de Loïs Brie et à renvoyer à M. Max Hely, 3, place des Noyers à La Ferté-sous-Jouarre.

### Concert

L'association des amis de l'orgue de l'église organise un concert de printemps avec au programme "orgue et trompette".

Ce concert est programmé pour le dimanche 30 mars à 16 h 30, en l'église Saint-Etienne-Saint-Denis de La Ferté.

Ce concert sera donné par Jean-Pierre Griveau, orgue, organiste de la cathédrale d'Orléans et Bernard Petit-Bagnard, trompette.

### Recensement militaire

- Tous les jeunes hommes et toutes les jeunes filles de nationalité française, né(e) en mars 1992 ;

- Toutes les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans ;

- Les Français âgés de 19 ans qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française (article 18-1, 19-4, 21-8, 22 du Code civil), domicilié(e) à la Ferté-sous-Jouarre.

Devront se faire recenser à la Mairie en mars.

Se présenter munis de :

- La carte nationale d'identité ;

- Du livret de famille ;

- Eventuellement d'un document justifiant de la nationalité française.

Le recensement est obligatoire ainsi que la participation à la journée "Appel de préparation à la défense".

"L'attestation de recensement" sera demandée pour se présenter à différents concours et examens (BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc...)

Par la suite, le "Certificat de participation à l'appel de préparation à la défense" pourra aussi être exigé.



Présidente de l'association APESA, Isabelle Jérôme se mobilise contre la future zone d'activités

## Environnement

# Une association lutte contre les Effaneaux

A la regarder dans sa cuisine, Isabelle Jérôme ressemble à beaucoup de mamans, sauf qu'elle milite au sein d'une association qui refuse de voir arriver les camions de la zone des Effaneaux.

Cet été est née l'association de protection de l'environnement de Sainte-Aulde (APESA), sous la présidence d'Isabelle Jérôme. Comme son nom l'indique, l'objectif de cette association est de préserver l'environnement, mais surtout les membres de l'association veulent lutter contre la zone des Effaneaux.

### Stop aux camions

Leur premier motif de désaccord avec l'établissement de cette nouvelle zone d'activités sur les communes de Dhuisy, Sainte-Aulde et Chamigny : les 800 camions par jours qui devront rejoindre le site de logistique. "Il n'y a pas d'entrée directe sur l'autoroute, commente Isabelle Jérôme, tous les camions circuleront sur la D401, c'est la route la plus courte pour rejoindre Roissy. Pour l'instant, aucun contournement n'est prévu".

Un comptage que dément le président du syndicat mixte en charge du projet, Pierre Rigault, "seuls 2 % des camions devraient circuler sur la D401, soit seulement 14 camions par jour. De même, l'entrée de l'autoroute A4 a été travaillée par le Conseil général pour améliorer la sécurité".

Autre motif de mécontentement pour l'association, le classement SEVESO du site. "Les camions vont contenir des produits inflammables, alors qu'en juin 2006, le Pays Fertois avait voté le non classement SEVESO de cette zone. Pour nos enfants, nous ne voulons pas d'un site dangereux à deux pas de chez nous, et encore moins dans un site dont les étangs et les bois sont classés Natura 2000", poursuit Mme Jérôme, qui ne demande rien de moins que la modification du projet tel qu'il est présenté aujourd'hui et la limitation de la zone à une vingtaine

d'hectares.

"En ce qui concerne la classification SEVESO, le site sera en seuil bas, explique Pierre Rigault. La DRIRE pouvait accepter un seuil haut, mais c'est une volonté politique que d'avoir un seuil bas. Sur 2200 m<sup>2</sup> d'entrepôt, 50 m<sup>2</sup> au sol contiendront des produits inflammables, qui ne seront en fait que des bombes aérosols, type mousse à raser".

### Des retombées financières pour les deux cantons

Des avis contradictoires et un point de vue sur la réalité de ce site qui laisse présager de multiples débats futurs, avec l'ouverture, notamment, des enquêtes publiques. "150 élus de 7 collectivités différentes se sont mis d'accord pour ce site, expose Pierre Rigault. Et cela devrait

déboucher sur la création d'un milliers d'emplois. Prologis, qui est l'aménageur de la zone des Effaneaux, a chiffré la création de 72 emplois par hectares couverts. C'est un projet sur lequel nous travaillons depuis des années et dans lequel cent cinquante millions d'euros seront investis, avec des retombées pour les entreprises locales. D'ailleurs, en ce qui concerne

les transports en commun, le Conseil général s'est engagé sur une ligne Seine-et-Marne Express, reliant La Ferté à Roissy et qui pourrait passer les Effaneaux.

Ce projet sera moteur pour les deux cantons de La Ferté et de Lizy".

AUDREY GRUAZ

**LA MARNE**

RECHERCHE

**UN(E) CORRESPONDANT(E)**

pour renforcer ses équipes sur le secteur de

**LA FERTE-SOUS-JOUARRE**

Envoyer C.V. et lettre de motivation sur :

[ig@journal-lamarne.fr](mailto:ig@journal-lamarne.fr)

(Appareil photo numérique indispensable et larges disponibilités)

A TOUS NOS CORRESPONDANTS

veuillez prendre note de notre adresse e-mail :

Elle concerne les locales et cantons de :

• LA FERTÉ-S.-JOUARRE  
• LIZY-SUR-OURCQ

[audrey-gruaz@journal-lamarne.fr](mailto:audrey-gruaz@journal-lamarne.fr)